



Vérifier au prononcé

**Discours du Président du Conseil économique et social à
l'Assemblée générale
Présentation du rapport du Conseil économique et social
pour 2009 (A/64/3)**

27 octobre 2009

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Conseil économique et social pour 2009 repris dans le document A/64/3.

La crise financière mondiale la plus grave depuis la Grande Dépression a eu des effets dévastateurs sur l'économie mondiale. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a été ralentie, une régression a même par endroit été constatée. Les effets négatifs pourraient être durables et préjudiciables au développement humain.

Les travaux du Conseil cette année s'inscrivent notamment dans les efforts globaux faits pour aider les pays à surmonter cette crise.

Mes observations porteront dans un premier temps sur les résultats clefs obtenus à ce jour par le Conseil, et dans un deuxième temps sur les domaines d'action pour l'avenir

Monsieur le Président,

L'examen ministériel annuel de 2009 a porté sur la santé publique mondiale. L'examen a donné un élan politique considérable pour la réalisation des objectifs dans ce domaine et a contribué à placer ces derniers au cœur des objectifs de développement.

En aidant à forger un consensus sur des questions allant des maladies non transmissibles et transmissibles, des maladies tropicales négligées, des systèmes de santé et de l'éducation sanitaire au financement en passant par les droits de propriété intellectuelle et le changement climatique et la santé, la Déclaration ministérielle a ouvert des perspectives pour de nouvelles collaborations, de nouveaux partenariats et l'engagement de nouvelles et diverses parties prenantes.

Les exposés nationaux volontaires faits par la Bolivie, la Chine, la Jamaïque, le Japon, le Mali, Sri Lanka et le Soudan ont montré toute l'utilité du Conseil économique et social en tant que plate-forme permettant à la communauté internationale d'échanger des enseignements critiques tirés des efforts faits pour atteindre les objectifs du Millénaire.

L'examen ministériel annuel a attiré un large éventail d'acteurs appartenant aux gouvernements, à la société civile et au secteur privé et a imprimé un élan politique aux fins d'une action collective visant à promouvoir la réalisation des objectifs dans le domaine de la santé publique mondiale. C'est un point de ralliement important et il nous revient d'en tirer le meilleur parti.

De nombreux autres résultats obtenus par le Conseil économique et social cette année intéressent directement les travaux de l'Assemblée générale.

La Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en réunissant toutes les parties prenantes intéressées, a offert une première occasion pour un échange de vues global sur la crise financière et économique mondiale. Elle a souligné la nécessité d'y faire face de façon cohérente et coordonnée et de s'attaquer aux problèmes humains de la crise pour empêcher qu'elle ne se transforme en drame humain généralisé. Le compte-rendu des échanges a été transmis au Président de l'Assemblée générale en vue de la préparation du projet de document final de la Conférence internationale sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

Une 2^{ème} question qui a occupé le Conseil non seulement lors de la Réunion spéciale avec les institutions financières et commerciales internationales, mais pendant une large partie de l'année, et qui est intimement liée à celle d'une réponse effective à la crise, est celle du suivi du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et des engagements qui y ont été pris.

Conformément au mandat lui conféré par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de la Conférence de Doha et réitéré lors de la Conférence internationale sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, le Conseil a formulé des recommandations à l'Assemblée générale en vue de renforcer le processus intergouvernemental de suivi du financement du développement et de le rendre plus efficace.

Les recommandations clefs ont trait notamment à la tenue de la Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social au printemps avec les institutions financières et commerciales internationales, proposant d'avancer la réunion d'au moins cinq semaines et d'en prolonger la durée jusqu'à deux jours, à consacrer de même jusqu'à deux jours complets de la session de fond annuelle du Conseil au financement du développement et à accorder plus de place à l'examen de cette question par l'Assemblée.

Le Conseil s'est vu conférer un certain nombre d'autres mandats par la Conférence internationale sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue à New York en juin dernier, qu'il compte pleinement mettre en œuvre. Le Conseil m'a chargée de conduire des consultations informelles à participation non limitée sur cette question, qui sont actuellement en cours. J'espère que nous serons en mesure de faire des recommandations à l'Assemblée dans un avenir rapproché.

Je tiens enfin à souligner dans ce contexte l'accueil favorable par le Conseil de l'Initiative de l'OIT intitulée « Surmonter la crise : un Pacte mondial pour l'emploi » et la demande faite au Secrétaire général de faire rapport sur la suite donnée au Pacte en question et son application par tous les acteurs concernés à la session du Conseil économique et social de 2010.

Monsieur le Président,

Lors de la session de fond de l'ECOSOC, les États Membres ont salué et encouragé le renforcement en cours de la coordination humanitaire, traitant du rôle du Coordonnateur des secours d'urgence, du renforcement du Coordonnateur résident/coordonnateur humanitaire, de la problématique hommes-femmes et des évaluations renforcées des besoins, tout en mettant l'accent sur la nécessité pour les acteurs et donateurs dans le domaine de l'aide humanitaire de renforcer la coordination avec les gouvernements.

Le Conseil a examiné de même l'application des directives de l'Assemblée sur les activités opérationnelles. Les résultats concrets ont montré que les États Membres font preuve d'un constant attachement à la résolution de 2007 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de

développement. Certaines recommandations du Conseil reflètent aussi le large consensus existant concernant le processus de cohérence à l'échelle du système engagé au niveau de l'Assemblée générale et ont enrichi les consultations informelles à ce sujet, en particulier sur la gouvernance et le financement des activités opérationnelles des Nations Unies.

Dans l'examen des activités opérationnelles des Nations Unies, le Conseil ne perdra pas de vue la dynamique mondiale en matière de coopération au développement. Le Forum pour la coopération en matière de développement est aujourd'hui largement reconnu comme pôle au sein du système des Nations Unies pour l'examen holistique des questions de coopération en matière de développement. Je tiens à mentionner dans ce contexte le premier colloque de haut niveau sur « Une coopération pour le développement responsable et transparente : vers un cadre plus ouvert », qui sera accueilli les 12 et 13 novembre prochains par le Gouvernement autrichien.

Pour que le Forum pour la coopération en matière de développement puisse faire avancer le dialogue mondial sur cette question en 2010, il importe que les États Membres et les autres parties prenantes participent activement au processus préparatoire.

Je me félicite de voir que les efforts que nous avons faits pour renforcer l'interaction et les liens institutionnels entre le Conseil et la Commission de consolidation de la paix commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le Conseil a demandé lors de sa session de fond un engagement accru avec la Commission, y compris avec les différentes formations-pays, et le 29 octobre prochain, le Conseil et la Commission tiendront, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, une première réunion conjointe, qui examinera l'impact des crises alimentaire et économique dans les pays sortant d'un conflit, et à laquelle le Secrétaire général participera. J'espère vivement que cette relation sera encore renforcée durant les prochaines années, le Conseil ayant indubitablement un rôle à jouer dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement après les conflits. La nouvelle prorogation du mandat du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti par le Conseil en vue de conseiller le pays dans son développement économique à moyen et long terme en est notamment témoin.

Le nombre élevé de pays qui se sont proposés pour faire un exposé national volontaire l'an prochain montre bien le rôle que joue le Conseil en tant que forum de rencontre, de discussion et d'exercice de la responsabilité mutuelle. L'an prochain pourrait ainsi offrir une occasion unique de renforcer encore ces exposés nationaux volontaires en tant que mécanisme de responsabilisation qui aidera la communauté internationale à examiner et à affiner les politiques de développement et l'exécution aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire.

A travers ces activités, le Conseil a permis d'élargir l'éventail des parties prenantes avec lesquelles l'ONU peut établir des partenariats en vue de promouvoir

la réalisation des objectifs du Millénaire. La Manifestation philanthropique spéciale qui a eu lieu en février dernier, et à laquelle ont largement participé les États, le monde des affaires, les milieux philanthropiques, les ONG et le monde universitaire, a discuté plus particulièrement de la façon dont la philanthropie pourrait contribuer à réaliser les objectifs dans le domaine de la santé publique mondiale.

Le Conseil a l'intention d'étendre encore ses contacts avec les milieux philanthropiques, et une nouvelle Manifestation spéciale, qui traitera cette fois-ci de questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, est d'ores et déjà en préparation.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Mon expérience en tant que Présidente du Conseil économique et social m'a permis de voir de près tout le potentiel du Conseil en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire, imprimant des élans, réunissant des groupes de la population des plus diverses sur des questions d'intérêt mondial et mettant l'accent sur l'obtention de résultats.

Je vous invite instamment à tirer pleinement parti de ce potentiel pour engager des initiatives contribuant à la réalisation de la vision définie dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je vous remercie.

* * *